



Suis en manque de competences

Par **retienslanuit**, le **19/06/2010** à **09:23**

Bonjour,

je suis en cdi a temps plein

je suis veilleur de nuit dans un hotel 4 etoiles

je n'ai pas de competences pour un hotel 5 etoiles a mon avis

je parle anglais langage courant ne suis pas bilingue

c dans ces conditions que j'ai ete recrute

j'ai maintenant 5 annees d'anciennete, si mon patron veut faire de son établissement un hotel 5 étoiles peut il me licencier pour insuffisances de competences? ou autre motifs

quels sont mes droits?

merci de votre aide

laurent degalez